

# Notice d'installation et d'entretien

## TOURELLE EMMOS

Classe de résistance au feu : F400 / 120mn  
Agréée C.S.T.B PV N° RS05-090



<b>EMMOS 500 4M</b>		<b>CE</b>	<b>05</b>
Organisme notifié n° 0679-CPD-0096			
EN 12101-3 Ventilateurs de désenfumage			
Classe de résistance au feu : F400			
Tension Voltage	230	N°	Date 26/10/05
Pôles Poles	4	Fréquence Frequency	50 Hz IP 55 CI F
Vitesse(s) Rotational velocity	1430 Tr/mn	Niv. sonore Sound level	<71 dB(A)
Puissance Power	1.1 kW	Poids Weight	48 kg
Intensité Current	7 A		41H0504MV
Constr. : ALVENE F80260 POULAINVILLE			



## INSTALLATION

**Avant d'installer et d'utiliser la tourelle, lire attentivement et intégralement cette notice**

## MISE EN PLACE

- La tourelle doit être fixée sur une surface plane et horizontale. L'inclinaison maximum tolérée est de 5°, pour une installation sur un toit avec une pente supérieure à cette valeur, utiliser nos costières inclinées.
- La tourelle a été contrôlée et essayée en usine pour éviter tout risque de vibration. Tout démontage et remontage de l'appareil, pour des problèmes d'accès, sont sous l'entièbre responsabilité de l'installateur.
- Si l'appareil n'est pas raccordé à une gaine, l'installateur doit poser une grille de protection à l'aspiration, conformément à la norme NF ISO 12499.
- Pour la mise en place de la tourelle par une grue, utiliser les pattes de levage situés aux angles du capot moteur. Le poids de l'appareil est indiqué sur la plaque signalétique.



- Utiliser **2** pattes pour les modèles type **028 à 050**
- Utiliser **4** pattes pour les modèles type **056 à 080**

## MISE EN SERVICE

### BRANCHEMENT ELECTRIQUE



**Toute intervention sur le matériel électrique doit être effectuée par un personnel habilité.**

- Toute installation doit comporter **obligatoirement** un interrupteur verrouillable de proximité.
- Vérifier que l'alimentation électrique du site correspond bien à celle indiquée sur la plaque signalétique de l'appareil.
- Lors de l'utilisation d'un démarreur 1 ou 2 vitesses, d'un auto-transformateur ou d'un variateur de fréquence, suivre attentivement la notice de ces appareils en vérifiant leur compatibilité avec le moteur.
- Un schéma de câblage est fourni dans le boîtier du commutateur cadenassable de proximité ou dans la boîte à borne du moteur pour les tourelles sans commutateur.

**1 - Retirer le chapeau**



**2 - Démonter la poignée rotative puis le couvercle**



**3 - Percer bien au centre et verticalement l'opercule**

**4 - Réaliser le câblage selon le schéma fourni**

### RAPPEL :

- Protéger le moteur par un disjoncteur magnéto thermique, sauf dans le cas de l'utilisation d'un variateur de fréquence (celui-ci assurant la protection).
- Raccorder la tourelle à la terre.
- A la mise en route :
  - Vérifier à la pince ampermétrique que l'intensité absorbée ne dépasse pas celle indiquée sur la plaque moteur.
  - Vérifier le sens de rotation de la turbine, celui-ci est indiqué par une flèche sur le plateau moteur. Pour les moteurs 2 vitesses, s'assurer que la turbine tourne dans le même et bon sens pour les 2 vitesses.
- Niveau sonore : le niveau de pression sonore indiqué sur la plaque signalétique est donné en champs libre hémisphérique. Il est calculé à une distance de 6 mètres suivant les caractéristiques de la tourelle. La meilleure solution pour obtenir l'atténuation du bruit est d'étudier sur site l'influence due au raccordements de canalisations, la proximité des murs, celle-ci peut donc varier sensiblement en fonction des particularités acoustiques et mécaniques de chaque installation.

## ENTRETIEN



**La maintenance doit être réalisée par un personnel qualifié.**

- Avant toute opération d'entretien, couper l'alimentation du moteur et attendre l'arrêt complet de la turbine.
- Vérifier les fixations et la boulonnerie d'assemblage et nettoyer la tourelle au moins une fois par an.

## DECLARATION DE CONFORMITE DU FABRICANT

La société ALVENE déclare sous sa propre et exclusive responsabilité que cet appareil est conforme aux prescriptions des directives machines 98/37/CEE, compatibilité électromagnétique (CEM) 89/336/CEE et basse tension 72/23/CEE, ainsi qu'à leurs modifications successives, aux directives produits de construction 89/106/CEE conforme à l'annexe ZA de EN 12101-3 ventilateur de désenfumage avec classe de résistance au feu F400.

L'organisme notifié, CSTB - 84 avenue Jean Jaurès 77447 CHAMPS SUR MARNE, a établi le certificat de conformité du produit référencé 0679-CPD-0096 et incorporé en annexe à la présente déclaration.

Le Gérant de la société

Pascal LENNE